

IUFM : déclaration de Luc Bentz au nom de la fédération UNSA Éducation au Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet 2008

La fédération UNSA Éducation et ses syndicats nationaux sont attachés à la certification des enseignants au niveau master dans le respect du cahier des charges de la formation qui prend en compte l'ensemble des compétences professionnelles que requiert l'exercice du métier.

Elle a dénoncé la précipitation et l'impréparation qui ont marqué l'annonce du recrutement des enseignants au niveau master. Pour des raisons idéologiques, le terme IUFM n'a été employé ni par le président de la République dans son discours devant les recteurs, ni dans le communiqué du Conseil des ministres d'hier. Elle nourrit l'inquiétude légitime de l'ensemble des personnels des IUFM.

La fédération UNSA Éducation s'inquiète d'ailleurs de l'architecture future des concours. Le risque existe de déterminer les contenus des concours selon les capacités des universités et non de demander que les formations permettent de déboucher sur la vérification de l'ensemble des compétences professionnelles. Or c'est la nature même des concours qui sera *in fine* l'élément déterminant des formations : nous ne sommes même plus dans la situation antérieure (actuelle), où le concours pouvait viser à vérifier des connaissances avant une année de stage consacrée à la formation professionnelle.

Le concours au master débouche directement sur une prise de fonction en qualité de stagiaire. Il n'y a plus de logique de formation professionnelle en alternance. Il est donc fortement à craindre que les nouveaux enseignants ne soient plus préparés à la prise en compte des publics scolaires dans leur diversité et leur hétérogénéité.

À cet égard, le dispositif actuel, qui prévoit une poursuite de la formation après titularisation, ne saurait être remplacé par un simple « compagnonnage ». Il est nécessaire de recourir, dans le second degré comme dans le premier degré, à un réseau de formateurs qualifiés, capables d'aider les enseignants débutants, au-delà de simples « astuces techniques » de développer les compétences professionnelles dans toutes leurs dimensions.

Pour que la maîtrise soit réussie, c'est-à-dire qu'elle permette de prendre en compte l'ensemble des compétences professionnelles visées dans le cahier des charges, il faut un travail approfondi entre le ministère, les universités, et le réseau des IUFM dont les compétences en matière d'ingénierie de la formation des enseignants et personnels d'éducation doivent être mutualisées. Cela nécessite d'y consacrer le temps qu'il faut sans exclure un moratoire sur la mise en oeuvre du nouveau dispositif.

Ce qui se passe aujourd'hui constitue *a posteriori* la preuve que nous avons raison de contester, en 2005, la transformation des IUFM, alors établissements publics administratifs relevant des recteurs souvent conventionnés avec les universités de l'académie, en écoles internes rattachées à une université.

La fédération UNSA Éducation est attachée à la notion de professionnalisation : c'est pourquoi elle a d'ailleurs approuvé les principes du plan de rénovation des licences. Le modèle ancien et dépassé de la préparation CAPES/Agrégation n'est plus de mise aujourd'hui. Au demeurant, la question demeure entière pour le professorat des écoles, sans parler des disciplines technologiques ou professionnelles pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de formation au niveau master.

Enfin, il n'y a nul doute sur le fait que l'un des objectifs de la réforme annoncée était de récupérer les quelque vingt-quatre mille équivalents temps plein correspondant aux emplois de stagiaires. Soucieux de la démocratisation du recrutement, nous avons demandé — avec d'autres organisations — que des dispositions soient prises en matière de prérecrutement. Nous sommes prêts à en discuter.